

## Travailleur social

### Pôle « My Way »

#### CDI – Temps partiel (4/5<sup>ème</sup>)

IDR est une organisation médico-sociale convaincue que la fin du sans-abrisme à Bruxelles et à Liège est possible. Elle y contribue en sortant de la rue les personnes sans-abri les plus vulnérables en termes de santé, et en mobilisant les associations et le public pour trouver des solutions durables à la problématique du sans-abrisme.

### 1. Pôle « My Way »

Le pôle « My Way » de l'asbl vise l'amélioration de la qualité de vie des personnes stabilisées en logement sur le long terme, en développant des projets émanant de la personne tout en soutenant le bien-être et l'encrage en logement mais aussi la prévention de la perte du logement. Dans ce but, il tend à l'autonomisation de la personne (définie et différente au cas par cas) pour que celle-ci n'ait finalement plus besoin du soutien d'IDR et puisse sortir du suivi et devenir un citoyen à part entière de la société (sans plus de suivi psycho-médico-social associé à un ancien parcours de vie en rue).

Dans ce but, le travail prendra la forme d'une collaboration où personnes accompagnantes et accompagnées ne se placent plus en tant qu'aidantes VS aidées mais bien comme partenaires des projets qui seront élaborés ensemble. Chacun y apportant sa contribution car chacun possède ses ressources propres pour y arriver.

Les "bénéficiaires" de cet accompagnement prendront donc le nom, auprès des accompagnateurs, de "personnes" et plus de patients comme c'était le cas avant afin de garder une cohérence avec le projet.

Ce pôle s'inscrit donc dans une continuité du reste du travail d'IDR : Rue → Logement → My Way.

La différence étant que le suivi de la personne est stable depuis un moment, notamment, (mais pas que) sur le plan médical, social et du fait d'un logement assuré. L'objectif même de ce pôle visera une fin d'accompagnement et une autonomie.

## 2. TACHES PRINCIPALES

Sous la supervision des responsables de pôles :

### 2.1. Travail de terrain :

#### Niveau individuel :

→ Rencontre et entre en contact avec les personnes suivies :

- Visite de chaque personne entre 1 à 2 fois par mois en fonction des situations.
- Facilite l'empowerment, la capacité d'agir chez chaque personne.
- Elabore, avec la personne, un ou plusieurs projets émanant de celle-ci (ex : travail sur une ressource, projet de bénévolat, reprise de contacts familiaux,).

- Voit en chaque personne des ressources, des talents (parfois inconscients) et les travaille en collaboration avec la personne.
- Fournit des conseils et informations à la personne, les associations auxquelles elle peut faire appel, les endroits auxquels elle doit se rendre, etc.
- Assure un soutien psycho-médico-social auprès des personnes rencontrées lorsque cela est nécessaire (réseau inexistant ou personne en incapacité de le faire elle-même).
- Entretient un lien de confiance et durable avec la personne par une écoute empathique, une attitude valorisante et un savoir-être éduqué par l'asbl

→ Analyse des situations :

- Evalue régulièrement la situation de chaque personne, en collaboration avec celle-ci et son réseau, sur base de différents outils (CVC, Hestia, « C'est à Toit », ...)
- Se concerta et alerte à temps avec les équipes Rue et Logement de l'ASBL ainsi que le réseau en cas de rechute afin de repasser la personne dans leur suivi si nécessaire.

→ Effectue certaines tâches liées au suivi des personnes :

- Met à jour les dossiers reprenant la situation de chaque personne
- Prend part aux réunions d'équipe.

**Niveau collectif :**

→ Activités communautaires :

- Programme et organise (en collaboration avec son équipe) 2 repas communautaires sur l'année permettant aux équipes Rue/Logement et My Way ainsi qu'aux personnes suivies par ces équipes de se rencontrer et de fêter ensemble.
- Collabore avec l'équipe « Affiliation » qui travaille la réaffiliation sociale des personnes réinsérées en logement par les 4 équipes Housing First de Bruxelles (SMES, Step Forward du Samu Social, Station Logement de Diogènes et Infirmiers de Rue).

→ Bénévoles :

- Est en charge du suivi de bénévoles visiteurs (citoyens qui se sont engagés à visiter les personnes en logement afin de créer un lien et de faire des activités ensemble).

→ Réseau/société :

- Les travailleurs au sein de ce pôle ont également un objectif de sensibilisation de la société en général envers les personnes accompagnées de sorte de permettre une ouverture et un soutien aux différentes structures à l'accueil de ces personnes.

**2.2. Travail en dehors du terrain :**

→ Pilote un (des) projet(s) interne(s) et/ou prend en charge une responsabilité dans l'équipe tels que réaliser le planning pour chaque membre de l'équipe, créer un outil, organiser la participation à un événement, ...

- Examine les conditions de réalisation du projet et le planifie
- Assure la communication avec l'équipe et les partenaires extérieurs éventuels

- Se concerte régulièrement avec le coordinateur pour les choix à faire, le suivi du projet, les difficultés avec un partenaire...

→ Participe à des colloques externes et à des réunions d'équipe internes.

→ Participe à la communication extérieure de l'asbl.

→ Assure, à tour de rôle, une permanence au bureau :

- Répond au téléphone, oriente et/ou fait passer le message aux équipes de terrain
- Prend en charge les appels/mails aux réseaux (formels et informels) afin d'organiser des rdv psycho- médico-sociaux
- Intervient sur le terrain en renfort ou remplacement des collègues

### 3. CRITERES

#### Niveau des responsabilités

Est responsable :

- Du respect de la confidentialité
- De l'exactitude de l'information fournie aux personnes
- D'alerter le réseau si nécessaire et de transmettre les informations aux autres membres de l'ASBL
- Du bon déroulement de son projet interne
- D'apporter des soins d'hygiène en fonction de la situation et si cela est nécessaire.
- De garder une distance professionnelle en toutes circonstances.

#### Conséquences

- Une mauvaise qualité du suivi réalisé à la personne, un manque d'exactitude dans l'information fournie, un mauvais diagnostic ou une erreur dans l'évaluation des priorités peuvent avoir un impact direct sur la personne et sa situation.
- Une mauvaise transmission d'informations à l'équipe ou au réseau peut avoir un impact sur l'équipe mais aussi sur l'image d'Infirmiers de rue auprès des autres associations.
- Un manque d'investissement dans son projet interne peut engendrer une mauvaise ambiance dans l'équipe.

De telles erreurs sont visibles immédiatement ou à court terme.

#### 3.1. Résolution des problèmes

##### 3.1.1. Difficulté des problèmes

- Pouvoir évaluer les limites de sa propre action et d'une intervention.
- Pouvoir agir avec discernement et prendre du recul par rapport à certaines situations difficiles.
- Pouvoir identifier les besoins et établir un plan d'action.
- Pouvoir discerner les priorités.

- Pouvoir obtenir la participation/la souplesse des autres acteurs.
- Pouvoir évaluer les informations qui peuvent/doivent être communiquées à des tiers dans l'intérêt de la personne et le respect de la déontologie.

### 3.1.2. Liberté d'action

- Est soumis aux décisions du Conseil d'Administration et du coordinateur de pôle pour les directives générales, ainsi qu'aux règlements et procédures de travail et de suivi.
- Est autonome pour les décisions psycho-médico-sociales à prendre sur le terrain concernant les personnes et pour l'exécution de son projet, tout en se concertant avec le coordinateur de pôle et son équipe. Fait appel à l'Expert médical en cas de doute sur la prise en charge médicale d'une personne.

### 3.2. Inconvénients

#### Circonstances de travail

- Le travail est physiquement dur en raison des kilomètres parcourus, des intempéries, des odeurs et des déménagements à organiser.
- Le travail peut engendrer une fatigue morale.

## 4. EXPERIENCES / SENSIBILITE HORS DIPLOME

#### Expérience / Formation souhaitée :

- Formation psycho- sociale ou socioculturelle (ex : Ergothérapeute, éducateur, animateur socio-culturel, art-thérapeute, assistant psy) ou équivalent par expérience.
- Nous recherchons des profils mettant en avant une fibre artistique.
- Bonne connaissance du réseau social et de santé à Bruxelles souhaitée.
- Bonne connaissance du tissu associatif et socio-culturel de Bruxelles souhaitée.
- Connaissance des logiciels bureautiques courants.
- Langues : français indispensable, le bilinguisme (fr-nl) est un plus – la connaissance d'autres langues est un atout supplémentaire.

#### Expériences / sensibilité hors diplôme :

- Adhérer aux valeurs de la charte de l'asbl.
- Intérêt et sensibilité à travailler avec un public particulièrement précarisé.
- Enthousiasme, vision positive et pro-activité.
- Débrouillardise et curiosité, pouvoir sortir de sa zone de confort.
- Créativité, ouverture à toutes possibilités/potentialités.
- Capacité à sortir de la vision « classique » du travail social : arriver à voir le travail comme un échange et moins comme une relation d'aide.
- Capacité d'adaptation aux situations de terrain et flexibilité par rapport aux horaires.
- Capacité à travailler étroitement en équipe et en réseau.
- Capacité à vulgariser l'information.

- Contact facile : abord agréable, capacité d'écoute et de communication y compris par téléphone.
- Capacité de marche/vélo : minimum 4 heures par jour.
- Certificat d'aptitude : contrôle par la médecine du travail, vaccin antigrippal obligatoire (sauf contre-indication médicale).
- Polyvalence : travail de terrain, formation et sensibilisation, création d'outils, organisation d'évènements, ...

## 5. CONDITIONS

Contrat à temps-partiel (4/5ème)

Contrat à durée indéterminée à pourvoir immédiatement

**Lettre de motivation + CV à envoyer avant le 6/12/2021**

**À Elodie Splingart : [info@idr-sv.org](mailto:info@idr-sv.org)**

**Infirmiers de rue asbl - Straatverplegers vzw**

Rue Gheudestraat 21-25 – 1070 Anderlecht

T : 02/265.33.00 - 0477/483.150 F : 02/502.67.04 - info@idr-sv.org

[www.infirmiersderue.org](http://www.infirmiersderue.org) - [www.straatverplegers.org](http://www.straatverplegers.org)

